



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

**MÉDITATION MATINALE
EN LA CHAPELLE DE LA MAISON SAINTE-MARTHE**

Vendredi 30 octobre 2015

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n° 45 du 5 novembre 2015)

Capables de compassion

Le pardon de Dieu n'est pas une sentence du tribunal qui peut absoudre « pour insuffisance de preuves ». Il naît de la compassion du Père pour toute personne. Et c'est précisément la mission de tout prêtre, qui doit avoir la capacité de s'émouvoir pour entrer vraiment dans la vie de son peuple. La compassion est l'« une des vertus, pour ainsi dire, un attribut que Dieu possède ». Et Luc nous le raconte dans l'extrait évangélique (14, 1-6) proposé par la liturgie. Dieu « a de la compassion ; il a de la compassion pour chacun de nous ; il a de la compassion pour l'humanité et a envoyé son Fils pour la guérir, pour la régénérer, pour la recréer, pour la renouveler ». « La compassion de Dieu n'est pas le fait d'éprouver de la peine: les deux choses n'ont rien à voir l'une avec l'autre ». De fait, « je peux éprouver de la peine pour un chiot qui meurt ou pour une situation ». Et « j'éprouve de la peine aussi pour une personne: elle me fait de la peine, je regrette qui lui arrive cela ». En revanche « la compassion de Dieu est le fait de se placer dans le problème, de se mettre dans la situation de l'autre, avec son cœur de Père ». Et « c'est pour cela qu'il a envoyé son Fils ». « La compassion de Jésus apparaît dans l'Évangile », a poursuivi François, rappelant que « Jésus soignait les gens, mais n'est pas un guérisseur ». Jésus « soignait plutôt les gens comme signe, comme signe, en plus de les soigner vraiment, de la compassion de Dieu, pour sauver, pour ramener dans l'enclos la brebis égarée, la drachme perdue par la femme dans son porte-monnaie », a-t-il ajouté en se référant aux paraboles évangéliques. « Quand Jésus doit se présenter dans la synagogue, à Nazareth, pour la première fois, et qu'on lui donne le livre à lire, il lui arrive précisément l'annonce du prophète Isaïe : "J'ai été envoyé pour apporter la bonne

nouvelle, pour libérer ceux qui se sentent opprimés” ». Ces paroles signifient « que Jésus est envoyé par le Père pour se mettre en chemin avec nous, en nous libérant de nos péchés, de nos maux, et pour apporter “la bonne nouvelle” ». L’« annonce de Dieu » est en effet « heureuse ». Et telle est aussi la mission de tout prêtre : « s’émouvoir, s’engager dans la vie des gens, parce qu’un curé est un prêtre, comme Jésus est un prêtre ». Mais « combien de fois — et ensuite nous avons dû aller nous confesser — avons-nous critiqué ces prêtres qui ne se soucient guère de ce qui arrive à leurs paroissiens, qui ne s’en préoccupent pas : “non, ce n’est pas un bon prêtre”, avons-nous dit ». Car « un bon prêtre est celui qui s’implique ». Le Pape a une nouvelle fois énoncé le profil essentiel du prêtre, qui se reconnaît avant tout par sa capacité à prendre soin des gens, d’abord au sein de la paroisse et puis également en tant qu’évêque, ou engagé dans un dicastère de la curie romaine.